

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU VAR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA VALORISATION & L'ÉLIMINATION DES
DÉCHETS NOUVELLE GÉNÉRATION**

Séance du 18 mars 2024

Nombre de délégués membres constituant l'assemblée (titulaires et suppléants) : 58

Nombre de délégués pouvant prendre part à la délibération : 29

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 20

Délibération n° 02/18.03.2024

Objet de la délibération : APPROBATION DU COMPTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023.

L'an deux mille vingt-quatre, le dix huit mars, à 15h00, le comité du Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session, à la salle du Hall des expositions à Brignoles, sous la présidence de Monsieur Eric AUDIBERT, président, sur la convocation qui leur a été adressée le 6 mars 2024.

Présents : Éric AUDIBERT, Romain DEBRAY, Jérémy GULIANO, Carine PAILLARD, Franck PERO, Claude PORZIO, Jean-Pierre VERAN, Lydie BERTIN LATOUX, Jean-Michel CONSTANS, Diane FERNANDEZ, Olivier HOFFMANN, Jean-Luc, LAUMAILLER, Philippe VALLOT, Fernand BRUN, Marjorie VIORT, Liliane LUONGO, Christian GHIANOMO, Yves SOUQUE, Hervé PHILIBERT, André ROUSSELET, Olivier VESPERINI,

Absent ayant donné pouvoir : Jean-Martin GUISIANO donne pouvoir à Éric AUDIBERT

Secrétaire de séance : Lydie BERTIN LATOUX

VU le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment ses articles L2121-31, L2121-14,

VU la délibération n°04/03.04.2023 du 3 avril 2023, portant vote du Budget Primitif 2023,

VU la délibération n°05/30.11.2023 du 30 novembre 2023, portant Décision Modificative n°1 du Budget Général du SIVED NG,

CONSIDÉRANT les conditions d'exécution du budget 2023,

CONSIDÉRANT que Monsieur Éric AUDIBERT, en sa qualité d'ordonnateur est invité à sortir de la salle durant le vote du Compte Administratif,

CONSIDÉRANT que Monsieur PHILIBERT Hervé, 2ème Vice-Président a été élu Président de séance pour le vote du compte administratif 2023,

Le Comité Syndical examine le Compte Administratif 2023 joint en annexe, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	27 643 607,07 €	4 850 433,77 €
Recettes	26 920 231,82 €	3 017 875,59 €
Résultat de l'exercice 2023	-723 375,49 €	- 1 832 558,18 €
Résultat antérieur reporté	6 040 103,15 €	1 164 751,89 €
Résultat de clôture 2023	5 316 727,66 €	- 667 806,29 €
Balance des restes à réaliser	-	- 584 278,45 €
Résultat cumulé exercice 2023 y compris RAR		- 1 252 084,74 €

Il est demandé au Comité Syndical :

DE CONSTATER l'identité de valeurs entre les écritures du Compte Administratif 2023 et celles du Compte de Gestion 2023,

D'APPROUVER le Compte Administratif 2023 établi par Monsieur Eric AUDIBERT, Président du SIVED NG.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, cette délibération. DÉLIBÉRÉ à l'unanimité,

Fait et délibéré à Brignoles,
Le 18 mars 2024

Le Président
Éric AUDIBERT

